

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 2 (1952)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et  
d'archéologie de Genève, tome XXXVIII

**Autor:** Martin, Paul-E.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Augustin, Gregor dem Großen, Bernhard, Hugo von St. Victor, Bonaventura gesehen. Im Gegensatz zum intellektualistischen Moralismus der Schulethik liegt hier das Schwergewicht auf der göttlichen Gnadenwirkung bei allem menschlichen Tun. Daraus erklärt sich auch das auffallende Fehlen besonderer Tugendleistungen und praktischen «Frömmigkeitsübungen sozial-ethischen Charakters» im Reiche des Grals. Es geht nicht um Leistung, sondern um Gesinnung.

Wolfram wird geradezu als ein Kämpfer für den christlichen Glauben gewürdigt, in der Front, die sich schon mit Bernhard, dann den Viktorinern in Frankreich, mit Gerloh von Reichersberg in Deutschland gegen die rationalistische Dialektik Abaelards und gegen das Absinken der Religion zur bloßen Moral zur Wehr setzte. Ihm stehen zwar weder die subtilen Vorstellungen des geistigen Schrifttums der klerikalen Gelehrsamkeit noch der Reichtum sprachlichen Ausdrucks für seelische Empfindungen zur Verfügung. Aber er spricht durch Symbole, wie es für deutsche Glaubenshaltung typisch ist. Er ist der erste, der die bernhardische Religiosität, das Ringen der Einzelseele um den Glauben, in die Ritterdichtung eingeführt hat.

Es mag sein, daß solche Abgrenzungen zwischen Moral und Glauben, zwischen Hartmann, Wolfram und Walther (der ganz dem 13. Jahrhundert zugewiesen wird) allzusehr im Geiste moderner Theologie konstruiert sind und eine Zeit, in der nach Schröders eigenem Wort noch alles im Fluß ist, allzu sehr vergewaltigen. Es ist auch offensichtlich, daß Sch. hinter dem Eisernen Vorhang die ganze neue französische, z. T. sogar die deutsche Literatur nicht kennt. Dennoch hat sein Werk das Verdienst, die geistige Existenz Wolframs umrissen und alle Fäden, die aus dem komplexen Netz kultureller Bewegungen und Institutionen zu ihm hinlaufen, aufgedeckt zu haben.

Basel

Rut Keiser

*Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XXXVIII, Genève, Alex. Jullien, in-8, 474 p.*

Ce nouveau volume correspond bien à son titre et aux tâches essentielles d'une société d'histoire. Il est consacré à l'édition de textes ou de séries de textes très différents les uns des autres, mais tous importants. En outre, ces documents publiés avec soin sont accompagnés d'introductions et de notes qui constituent de véritables mémoires.

Le premier de ces documents est intitulé: «*La levée de 1464 dans les paroisses de la ville de Genève*». Il s'agit de la transcription d'un registre des Archives d'Etat de Genève composé de quatre cahiers reliés ensemble et conservé sous la cote Finances KK no I. Le notaire Claude Cavussin, scribe du manuscrit, a voulu doter les exacteurs d'un impôt d'un relevé des contribuables qui leur permît un encaissement normal.

L'impôt, la «levée», devait être appliqué, à certaines exceptions près, à la fortune mobilière et immobilière des habitants de la ville. Il partait

d'une base de trois sols et la destination de son produit ne nous est pas exactement connue. Il est bien probable que cette imposition extraordinaire devait acquitter les frais des démarches poursuivies pour le rétablissement des foires.

L'intérêt de la «levée» est, en plus de l'estimation de la fortune privée des Genevois, celui d'un recensement complet, sous certaines restrictions, des habitants de la ville, maison par maison, rue par rue; ce qui veut dire que nous avons là le plus ancien recensement de cette nature pour Genève. L'édition en avait été préparée déjà avant 1918 par Charles Roch, alors sous-archiviste d'Etat, mais non achevée. M. Luc Boissonnas a remis ce travail sur le métier, collationné la copie, vérifié les lectures, annoté le texte, répertorié les noms cités. Surtout il a étudié dans son introduction la méthode suivie par le notaire Cavussin, celle de la perception, décrit les paroisses de la ville et dressé l'inventaire des professions.

Il a en outre rapproché ce recensement des documents analogues de l'époque et utilisé dans ce but une copieuse bibliographie. Selon le procédé dont il explique les raisons, il fixe le total de la population de Genève en 1464 à 10500 âmes environ. On peut se féliciter de posséder désormais, grâce à l'érudition de M. Boissonnas, un texte indispensable pour la démographie de Genève et pour son histoire économique et financière.

Le second document du volume est publié par M. Alain Dufour. C'est le récit, ou mieux les annales, de la guerre menée en Savoie et autour de Genève en 1589 par les troupes genevoises, bernoises et françaises contre les forces du duc de Savoie. Son auteur, le ministre de Vandœuvres Jean Du Perril n'était pas à vrai dire un acteur du champ de bataille. Mais il prit soin de se renseigner exactement aux séances de la Compagnie des Pasteurs, et par ses deux fils et son gendre combattants dans les rangs des arquebusiers genevois. Sa relation est précise, sincère et émouvante dans sa sobriété.

Pendant pour que l'œuvre de Jean Du Perril puisse être utilement lue et consultée, il importait que son texte fût soigneusement établi, comparé aux autres récits de la guerre et muni de notes détaillées. M. Dufour s'est acquitté de cette tâche avec un complet succès. Son introduction nous met au clair sur le problème de l'édition de Gaullieur en 1858. Celui-ci avait opéré sur un manuscrit incomplet et remanié. M. Dufour montre qu'il y avait là un mélange de notations de Du Perril et d'extraits des Registres du Conseil postérieurs. Il nous restitue, lui, la rédaction authentique du pasteur de Vandœuvres, à l'aide d'une bonne copie du XVII<sup>e</sup> siècle contenue au manuscrit historique no 32 des Archives d'Etat de Genève.

La troisième partie du volume, la plus copieuse (284 p. sur 474), n'est pas faite de l'édition d'un seul texte mais bien, en extraits ou en copies complètes, de celle de 101 lettres et de 7 documents en appendices. Ces lettres appartiennent à la correspondance échangée entre 1602 et 1604 par le roi de France Henri IV ou son secrétaire d'Etat Villeroy et Philippe de Béthune, ambassadeur du roi très chrétien à Rome.

C'est sous le titre de «*Nouveaux documents sur l'Escalade de Genève*» que son éditeur, le père J. E. M. Lajeunie a placé cette correspondance. Elle vient en effet à son heure, car l'année 1952 est celle du 350<sup>e</sup> anniversaire de la «miraculeuse délivrance». Cette correspondance n'avait été jusqu'ici ni connue, ni utilisée par les historiens genevois. Les originaux des lettres ont été transcrits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Paris. Celles d'Henri IV avaient été publiées en 1901 par Eugène Halphen dans des plaquettes tirées à 20 ou 25 exemplaires, et par conséquent peu diffusées.

S'il s'agit dans ces documents des tentatives du duc de Savoie Charles-Emmanuel contre Genève, qui se concrétisent dans l'équipée de l'Escalade, et de la contre offensive diplomatique d'Henri IV, ce n'est pas seulement de la cause de Genève qu'il est question dans ces pages d'un passionnant intérêt, mais bien aussi de la politique générale du roi de France et de son action sur le pape Clément VIII.

C'est ce que, dans son introduction, le père Lajeunie met fort bien en évidence, et la signification de tout le recueil ressort, très nettement, de ses considérations, de même que de son annotation. Il n'a rien négligé pour donner à cette correspondance une place de choix dans l'information de la politique européenne du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les conclusions de ses recherches peuvent être résumées comme suit: Clément VIII poursuit et soutient la concentration des forces catholiques. Mais c'est dans la paix qu'il veut cette union. Il n'approuve ni ne seconde les desseins ambitieux du duc de Savoie. Quant à Henri IV, lui aussi veut le maintien du traité de Vervins. Mais partout où il constate les poussées de la maison d'Autriche, il leur oppose ses barrages, que ce soit à Genève, aux Pays-Bas, dans la Val-teline, à Strasbourg. C'est ainsi qu'il recherche et obtient l'accord du pape pour une politique pacifique et éloignée des aventures.

A travers les péripéties d'une lutte diplomatique serrée, le père Lajeunie a retrouvé les traces d'un projet de Ligue du Pape, qui aurait uni à la curie romaine le roi d'Espagne, le duc de Savoie et les princes catholiques contre la France, Genève et le protestantisme. Le bruit s'en est répandu chez les nations réformées à la suite des révélations d'un aventurier du nom de Brocardus Baronius ou Brochard Baron, et les Genevois ont mis la tentative de l'Escalade en relation avec un tel complot. Le père Lajeunie pense qu'une intrigue de cette envergure a bien pu être conçue par des esprits animés d'un zèle fanatique. Ses ramifications se sont peut-être étendues à la conspiration de Biron. Mais le pape s'est rendu compte de l'immense danger d'une reprise générale des hostilités et il n'y a pas prêté les mains. Il a su faire la distinction entre les intérêts temporels des Puissances et ceux de l'Eglise catholique. L'action d'Henri IV a donc été opérante et, en suivant le père Lajeunie, nous la retrouvons, pour Genève, jusque dans la conclusion du traité de Saint-Julien.

*Dully*

*Paul-E. Martin*